

Edmundston
États financiers consolidés
au 31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5 - 6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé de flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 33
Annexes consolidées	34 - 40



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

Monsieur le Maire et Membres du Conseil
Edmundston

Téléphone : (506) 739-1144
Télécopieur : (506) 739-1145
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Edmundston et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et l'état consolidé des résultats et excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Edmundston et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Clabot Grant Thornton, SENCAL

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 12 avril 2016

Edmundston
État consolidé des résultats et excédent accumulé
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) (note 26) \$	Réel \$	Réel \$
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	21 747 035	21 747 035	20 768 470
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 34)	1 026 232	1 035 058	1 056 026
Ventes de services, amendes et autres revenus (Page 34)	2 474 253	2 385 694	2 466 494
Subventions sans condition	3 343 133	3 343 133	3 079 298
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	59 583	59 583	
Autres transferts gouvernementaux	143 623	2 526 017	1 957 304
Autres revenus propres sources (Page 34)	699 558	2 232 062	1 149 029
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		466 573	1 367 156
Frais aux usagers - Eau et égouts	5 630 938	5 519 058	5 337 717
Ventes utilité électrique - Distribution	29 273 254	29 867 450	29 162 547
Ventes utilité électrique - Génération	2 699 404	3 049 796	2 704 551
Revenus d'intérêts	71 000	140 541	132 594
	<u>67 168 013</u>	<u>72 372 000</u>	<u>69 181 186</u>
Dépenses (Pages 35 - 40)			
Services d'administration générale	3 319 228	3 065 092	2 889 225
Services de protection	9 193 743	8 766 010	8 347 941
Services de transport	8 883 807	8 507 057	8 667 778
Services d'hygiène	783 514	759 978	737 514
Services de développement	1 200 656	935 961	1 335 653
Services récréatifs et culturels	5 673 213	5 505 179	5 342 259
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 505 347	6 016 028	6 158 399
Utilité électrique - Distribution	30 085 139	30 732 118	29 913 898
Utilité électrique - Génération	2 236 012	2 198 770	2 318 854
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers			26 613
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		154 283	59 938
	<u>67 880 659</u>	<u>66 640 476</u>	<u>65 798 072</u>
Excédent (déficit) de l'année (note 23)	<u>(712 646)</u>	<u>5 731 524</u>	<u>3 383 114</u>
Excédent accumulé au début de l'année		<u>67 196 504</u>	<u>63 813 390</u>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>72 928 028</u>	<u>67 196 504</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston

État consolidé de la situation financière

au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	12 409 246	7 103 722
Dépôts à terme, 1 % et 1,6 % (1,55 % et 1,6 % au 31 décembre 2014)	176 469	125 606
Comptes à recevoir		
Général	5 274 744	5 932 807
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	177 598	555 803
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	920 167	665 803
	<u>18 958 224</u>	<u>14 383 741</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 17)	5 830 455	5 576 320
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	7 621 625	6 744 714
Retenues de garantie	155 718	51 201
Revenus différés (note 8)	1 122 850	510 631
Débentures (note 9)	60 595 000	64 247 000
Dettes à long terme (note 10)	16 811 491	17 534 036
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	2 407	42 019
Congés de maladie (note 12)	3 883 000	3 883 000
Obligations découlant du régime de retraite (note 13)	5 448 851	5 982 355
	<u>101 471 397</u>	<u>104 571 276</u>
DETTE NETTE	<u>(82 513 173)</u>	<u>(90 187 535)</u>

Edmundston
État consolidé de la situation financière
 au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 20)	276 910 179	270 270 646
Amortissement cumulé (note 20)	<u>(123 477 757)</u>	<u>(114 993 455)</u>
	<u>153 432 422</u>	<u>155 277 191</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 21)	14 365	303 034
Amortissement cumulé (note 21)	<u>(3 311)</u>	<u>(133 489)</u>
	<u>11 054</u>	<u>169 545</u>
Stocks de fournitures	1 869 470	1 790 969
Frais payés d'avance	<u>128 255</u>	<u>146 334</u>
	<u>1 997 725</u>	<u>1 937 303</u>
	<u>155 441 201</u>	<u>157 384 039</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>72 928 028</u>	<u>67 196 504</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Maire

Trésorier

Marco Caric

Edmundston

État consolidé de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(712 646)</u>	<u>5 731 524</u>	<u>3 383 114</u>
Actifs en construction au début		303 171	2 008 030
Actifs en construction à la fin		(1 011 194)	(303 171)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 464 000)	(6 924 705)	(9 539 266)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		179 271	15 860
Amortissement des immobilisations corporelles	9 301 329	9 301 329	9 378 792
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		154 283	59 938
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 105	1 105	18 838
	<u>1 838 434</u>	<u>2 003 260</u>	<u>1 639 021</u>
Acquisition de stocks de fournitures		(1 869 470)	(1 790 969)
Consommation des stocks de fournitures		1 790 969	2 115 185
Acquisition des charges payées d'avance		(128 255)	(146 334)
Utilisation des charges payées d'avance		146 334	122 020
		<u>(60 422)</u>	<u>299 902</u>
Diminution de la dette nette	1 125 788	7 674 362	5 322 037
Dette nette au début de l'exercice	<u>(90 187 535)</u>	<u>(90 187 535)</u>	<u>(95 509 572)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(89 061 747)</u>	<u>(82 513 173)</u>	<u>(90 187 535)</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston
État consolidé de flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'année	5 731 524	3 383 114
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 301 329	9 378 792
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 105	18 838
Perte sur disposition d'immobilisation corporelles	154 283	59 938
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>1 781 625</u>	<u>(380 323)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>16 969 866</u>	<u>12 460 359</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(7 632 728)	(7 834 407)
Cession d'immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>179 271</u>	<u>15 860</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(7 453 457)</u>	<u>(7 818 547)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Variation nette du dépôt à terme et flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(50 863)</u>	<u>(100 000)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	254 135	(2 952 721)
Débetures	5 870 000	6 758 000
Remboursements de débetures	(9 522 000)	(6 621 000)
Dettes à long terme		645 000
Remboursements de dettes à long terme	(722 545)	(680 785)
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(39 612)</u>	<u>(38 162)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(4 160 022)</u>	<u>(2 889 668)</u>
Augmentation de la trésorerie		
Encaisse au début	<u>7 103 722</u>	<u>5 451 578</u>
Encaisse à la fin	<u>12 409 246</u>	<u>7 103 722</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 140 541 \$ (132 594 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 964 651 \$ (3 055 914 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014).

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 20 janvier 2015 et par le Ministre des gouvernements locaux le 30 janvier 2015.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes du CCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénes, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Systèmes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	781 904	196 935
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	876 911	581 734
Retenues de garantie	104 517	(140 378)
Revenus différés	612 219	(445 216)
Congés de maladie		205 000
Obligations découlant du régime de retraite	(533 504)	(1 078 300)
Stocks de fournitures	(78 501)	324 216
Frais payés d'avance	18 079	(24 314)
	<u>1 781 625</u>	<u>(380 323)</u>

4 - ENCAISSE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Encaisse - affecté	5 806 568	4 002 676
Encaisse - non affectée	6 602 678	3 101 046
	<u>12 409 246</u>	<u>7 103 722</u>

5 - SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	177 598	211 557
Fonds de la taxe sur l'essence		344 246
	<u>177 598</u>	<u>555 803</u>

6 - SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Ministère des transports	920 167	620 580
Autres		45 223
	<u>920 167</u>	<u>665 803</u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 511 529	5 536 272
Salaires à payer	685 692	672 537
Intérêts courus	301 065	270 452
Sommes à remettre à l'État	123 339	265 453
	<u>7 621 625</u>	<u>6 744 714</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

8 - REVENUS DIFFÉRÉS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Dépôts des abonnés	300 269	246 569
Dépôts des entrepreneurs	258 786	129 841
Subventions gouvernementales perçues d'avance	498 886	10 185
Revenus différés général	64 909	124 036
	<u>1 122 850</u>	<u>510 631</u>

9 - DÉBENTURES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$

FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

AT07 3,75 % - 4,375 %, remboursé en 2015, DC #04-14, #04-62 et #05-15		1 188 000
AV7 4,15 % - 4,45 %, échéant en 2016, DC #04-14, #04-62, #05-34 et #05-65	405 000	793 000
AX7 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #05-34, #05-70, #06-42, #06-66 et #07-22	829 000	1 194 000
BA3 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #06-0042, #07-0022 et #08-002	1 527 000	1 872 000
BB7 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0022	213 000	262 000
BD7 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0133	3 812 000	4 259 000
BE3 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #08-0043, #09-0032, #09-0133, #10-0022, #10-0066, #10-0071 et #11-00001	8 392 000	9 040 000
BG4 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005	5 321 000	5 786 000
BH7 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	360 000	392 000
BI3 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	3 310 000	3 627 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	3 004 000	3 299 000
BM3, 0,95 % - 2,80 % due en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	2 779 000	
	<u>29 952 000</u>	<u>31 712 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
AT08 3,75 % - 4,375 %, remboursé en 2015, DC #93-29, #94-90, #95-74, #02-29 et #04-14		99 000
AV9 4,15 % - 4,45 %, échéant en 2016, DC #95-74, #04-14 et #05-34	619 000	779 000
AX8 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #06-42 et #07-22	374 000	548 000
BA4 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #07-0022, #07-0071 et #08-0019	709 000	833 000
BB8 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0019 et #09-0009	183 000	225 000
BD8 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #98-0035, #09-0032 et #09-0133	269 000	405 000
BE4 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0133, #10-0022 et #10-0071	1 608 000	1 848 000
BG5 1,65 % - 2,45 %, échéant en 2017, DC #98-0064	116 000	172 000
BH8 1,35 % - 2,15 %, échéant en 2017, DC #01-0081	28 000	42 000
BI4 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	408 000	454 000
BJ7 1,25 % - 2,5 %, échéant en 2018, DC #01-0075 et #01-0081	120 000	159 000
BK2 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	1 193 000	1 313 000
BL7 1,2 % - 2,15 %, échéant en 2019, DC #02-0029 et #03-0089	104 000	129 000
BM4 0,95 % - 2,80 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	295 000	
	<u>6 026 000</u>	<u>7 006 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
AT09 3,75 % - 4,375 %, remboursé en 2015, DC #03-39, #04-14 et #05-04		2 066 000
AV8 4,3 % - 4,45 %, échéant en 2016, DC #96,27, #05-04 et #05-34	579 000	673 000
AX09 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #05-34	66 000	97 000
BA5 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #05-0034, #06-0042, #07-0022 et #08-0019	614 000	753 000
BB9 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #06-0042 et #08-0019	541 000	664 000
BD9 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0076	6 942 000	7 381 000
BE5 1,85 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0076, #09-0137 et #10-0022	7 662 000	8 032 000
BG6 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	1 059 000	1 107 000
BH9 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	2 429 000	2 622 000
BI5 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024	96 000	117 000
BK3 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	1 833 000	2 017 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	2 796 000	
	<u>24 617 000</u>	<u>25 529 000</u>
	<u>60 595 000</u>	<u>64 247 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	<u>Capital Général</u>	<u>Capital Eau et égouts</u>	<u>Capital Utilité électrique</u>	<u>Total</u>
2016	3 695 000 \$	1 154 000 \$	1 825 000 \$	6 674 000 \$
2017	3 412 000 \$	1 017 000 \$	1 738 000 \$	6 167 000 \$
2018	3 037 000 \$	777 000 \$	1 697 000 \$	5 511 000 \$
2019	3 108 000 \$	917 000 \$	1 728 000 \$	5 753 000 \$
2020	4 240 000 \$	555 000 \$	6 280 999 \$	11 075 999 \$

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

10 - DETTES À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE		
Effet à payer, 3,85 %, remboursable par versements mensuels de 107 370 \$, capital et intérêts, échéant en août 2032	15 830 858	16 495 857
Effet à payer, 3,85 %, remboursable par versements mensuels de 4 731 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2029	<u>594 170</u>	<u>627 371</u>
	<u>16 425 028</u>	<u>17 123 228</u>

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

Effet à payer, 4 %, garanti par de l'équipement dont la valeur comptable nette est de 19 712 \$, remboursable par versement annuel de 6 809 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2016	4 677	11 036
Effet à payer, taux préférentiel de 2,7 % (3 % au 31 décembre 2014), garanti par la ville d'Edmundston, remboursable par versements mensuels de 2 432 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, échéant en novembre 2031	<u>381 786</u>	<u>399 772</u>
	<u>386 463</u>	<u>410 808</u>
	<u>16 811 491</u>	<u>17 534 036</u>

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2016	1 112 024 \$
2017	753 993 \$
2018	783 540 \$
2019	814 244 \$
2020	846 151 \$

11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué, 4,25 %, remboursé au cours de l'exercice		36 932
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 9 949 \$, 9,21 %, remboursable par versements mensuels de 476 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2016	<u>2 407</u>	<u>5 087</u>
	<u>2 407</u>	<u>42 019</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements requis sur le principal pendant des prochaines années sont les suivants :

2016	2 461 \$
Total des paiements minimums exigibles	<u>2 461 \$</u>
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>54 \$</u>
	<u><u>2 407 \$</u></u>

12 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée et demie par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) et deux journées par mois pour les directeurs. Ces employés peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les pompiers du Local 60 jusqu'à un maximum de 2 080 heures et à 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 1 920 heures pour ensuite accumuler 8 heures par mois jusqu'à un maximum global de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 195 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 % ;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 % ;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 7,8
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 8,6
 - Local 60 (pompiers) : 7,9
 - Local 558 (policiers) : 5,7

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était estimé à 3 883 000 \$ aux 31 décembre 2014 et 2015. Une somme de 2 673 691 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 186 employés actifs couverts par le régime est de 46,2 ans. Actuellement, le régime profite à 111 retraités ayant un âge moyen de 68,1 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 4,44 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 815 699 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 125 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

- La cotisation patronale: 13,44 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 1 966 465 \$ (1 764 409 \$ en 2014). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2014 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 5 448 851 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 2 687 623 \$ (2 612 265 \$ en 2014).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2015.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2014 était la suivante:

Actifs de continuité	51 071 708
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	28 281 833
Participants retraités et bénéficiaires	28 129 751
Participants sortis avec droits acquis	105 152
Cotisations facultatives	<u>3 823</u>
Passif actuariel total	<u>56 520 559</u>
Déficit du régime	<u>(5 448 851)</u>

14 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2015, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité, avec l'autorisation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, a garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. pour une période maximale de 15 ans. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 512 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

15 - ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2016 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2016 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2019 pour la location de véhicules, jusqu'en 2019 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2019 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport, jusqu'en 2017 pour la gestion du Palais des congrès et jusqu'en 2020 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 511 795 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont :

2016 -	987 114 \$
2017 -	259 307 \$
2018 -	174 801 \$
2019 -	88 444 \$
2020 -	2 129 \$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 10 ans, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 250 000 \$.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 25 ans, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 625 000 \$.

16 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 23 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #05-71	512 000 \$
DC #13-0047	670 000 \$
DC #15-0009	3 396 514 \$
DC #15-0023	1 180 000 \$
DC #15-0083	<u>28 000 000 \$</u>
	<u>33 758 514 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	<u>1 500 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>32 258 514 \$</u></u>

Fonds de fonctionnement général:

Autorisé	900 000 \$
Utilisé	<u>- \$</u>
Non utilisé	<u><u>900 000 \$</u></u>

Fonds de capital eau et égouts:

DC #13-0027	30 000 \$
DC #14-0026	615 000 \$
DC #15-0009	1 010 000 \$
DC #15-0023	<u>700 000 \$</u>
	<u>2 355 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	<u>560 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>1 795 000 \$</u></u>

Fonds de fonctionnement eau et égouts:

Autorisé	2 000 000 \$
Utilisé	<u>1 305 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>695 000 \$</u></u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds de capital utilité électrique:

DC #12-0041	18 050 000 \$
DC #13-0027	1 485 000 \$
DC #14-0026	315 000 \$
DC #14-0039	645 000 \$
DC #15-0023	285 000 \$
	<u>20 780 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	550 000 \$
Utilisé sous forme d'effets à payer	<u>16 425 028 \$</u>
	<u>16 975 028 \$</u>
Non utilisé	<u>3 804 972 \$</u>

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	<u>1 835 000 \$</u>
Non utilisé	<u>2 665 000 \$</u>

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2015, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

18 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
2015 - Excédent	21 889	
2014 - Excédent	31 819	31 819
2013 - Excédent		50 458
	<u>53 708</u>	<u>82 277</u>

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2015

19 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Véhicules	Outilage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	Actifs en construction	Total 2015	Total 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	7 201 058	9 610 840	42 740 394	8 245 716	9 505 469	10 061 606	65 497 537	117 104 855	303 171	270 270 646	262 799 483
Acquisitions nettes de l'exercice	79 210	1 069 287	775 945	758 430	801 918	350 177	319 240	2 770 498	854 469	7 779 174	9 788 060
Transfert de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition					288 669					288 669	
Dispositions de l'exercice	(63 624)		(14 846)	(225 413)	(31 342)	(62 752)		(883 887)	(146 446)	(1 428 310)	(2 316 897)
Solde de fermeture	7 216 644	10 680 127	43 501 493	8 778 733	10 564 714	10 349 031	65 816 777	118 991 466	1 011 194	276 910 179	270 270 646
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture		3 157 719	15 994 348	3 997 838	5 388 354	6 441 422	11 676 867	68 336 907		114 993 455	105 902 109
Amortissement cumulé d'un transfert de biens loués en vertu de contrats de location acquisition					131 283					131 283	9 264 859
Amortissement de l'exercice		498 207	1 423 189	460 464	761 658	320 382	2 025 845	3 811 584		9 301 329	9 378 792
Amortissement accumulé sur dispositions			(14 846)	(211 198)	(20 894)	(53 353)		(648 019)		(948 310)	(287 446)
Solde de fermeture		3 655 926	17 402 691	4 247 104	6 260 401	6 708 451	13 702 712	71 500 472		123 477 757	114 993 455
Valeur nette des immobilisations corporelles	7 216 644	7 024 201	26 098 802	4 531 629	4 304 313	3 640 580	52 114 065	47 490 994	1 011 194	153 432 422	155 277 191
Composé de :											
Fonds général	5 157 272	4 992 259	24 636 898	3 206 269	2 556 307	3 640 580		31 639 448	438 569	72 627 022	73 476 872
Fonds eau et égouts	1 274 076	1 759 800	105 718	368 198	878 949			15 851 546	546 697	24 425 564	23 943 364
Fonds utilité électrique	772 896	43 030	1 246 909	937 026	477 053		52 114 065		25 928	55 616 907	57 200 278
Fonds réserve	12 400									12 400	12 400
Entités contrôlées		229 112	109 277	20 136	392 004					750 529	644 277
	7 216 644	7 024 201	26 098 802	4 531 629	4 304 313	3 640 580	52 114 065	47 490 994	1 011 194	153 432 422	155 277 191

Les bâtiments incluent des oeuvres d'art d'un montant de 190 234 \$ (190 234 \$ au 31 décembre 2014) qui ne sont pas amortissables.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

21 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Coût		
Solde d'ouverture	303 034	303 034
Transfert aux immobilisations corporelles	<u>(288 669)</u>	
Solde de fermeture	<u>14 365</u>	<u>303 034</u>
Amortissement accumulé		
Solde d'ouverture	133 489	114 651
Transfert aux immobilisations corporelles	<u>(131 283)</u>	
Amortissement de l'exercice	<u>1 105</u>	18 838
Solde de fermeture	<u>3 311</u>	<u>133 489</u>
	<u>11 054</u>	<u>169 545</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

22 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Utilité électrique	Réserves	Total 2015	Total 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus											
Mandat d'impôts fonciers *	2 497 810	6 918 544	6 685 308	589 616	787 637	4 268 120				21 747 035	20 768 470
Prestations de services à d'autres gouvernements		671 630	363 428		120 980	1 578 146		685 703		1 035 058	1 056 026
Ventes de services, amendes et autres revenus	865			90 641	121 082	656 130				2 385 694	2 466 494
Subventions sans condition *	393 984	1 063 575	1 027 721							3 343 133	3 079 298
Ajustement pour paiements en remplacement d'impôts fonciers	59 583				1 648	100 818	201 618			59 583	1 957 304
Autres transferts gouvernementaux	102 151	73 127	2 046 655		16 574		71 438			2 526 017	1 149 029
Autres revenus propres sources	1 363 999	447 637	332 414							2 232 062	
Contributions des entrepreneurs et autres organismes			138 371		5 000	101 213	221 989			466 573	1 367 156
Frais aux usagers - Eau et égouts							5 519 058			5 519 058	5 337 717
Ventes utilité électrique - Distribution								29 867 450		29 867 450	29 162 547
Ventes utilité électrique - Génération								3 049 796		3 049 796	2 704 551
Revenus d'intérêts						2 262	31 110	67 275	39 894	140 541	132 594
	4 408 392	9 174 513	10 593 897	680 257	1 052 921	6 706 689	6 045 213	33 670 224	39 894	72 372 000	69 181 186
Dépenses											
Salaires et bénéfices	1 046 225	6 027 748	2 998 740	2 540	670 873	1 858 070	1 398 524	2 673 917		16 676 637	16 913 375
Biens et services	1 476 613	1 482 166	2 171 525	757 133	194 418	2 565 578	2 540 050	26 324 377		37 511 860	36 252 410
Amortissement	486 553	849 045	2 938 752	305	10 482	902 950	1 839 531	2 274 814		9 302 432	9 397 634
Intérêts	55 701	407 051	398 040		60 188	178 581	237 923	1 657 780		2 995 264	3 148 102
Ajustement pour paiements en remplacement d'impôts fonciers											26 613
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3 065 092	8 766 010	8 651 941	759 978	935 961	5 505 179	6 025 427	32 930 888		154 283	59 938
	1 343 300	408 503	1 941 956	(79 721)	116 960	1 201 510	19 786	739 336	39 894	5 731 524	3 383 114
Excédent (déficit) pour l'année											

* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

23 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Fonctionnement Utilité Électrique	Capital Électrique	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	8 266 769	(3 140 172)	1 445 127	(1 425 343)	2 946 875	(2 274 814)	39 894	(126 812)	5 731 524
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis	19 013		50 458		48 210				117 681
Excédent d'avant dernière année									
Transferts de fonds									
Fonds de fonctionnement général au fonds de fonctionnement eau et égouts	(536 820)		536 820						
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(1 222 287)	1 222 287		442 944					
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts			(442 944)						
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique					(140 000)	140 000			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve	(302 000)						302 000		
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	(1 262 000)						1 262 000		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve fonctionnement eau et égouts			(75 000)				75 000		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts			(75 000)				75 000		
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de réserve de capital utilité électrique					(50 000)		50 000		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(3 650 000)	3 650 000	(1 275 000)	1 275 000	(2 590 200)	2 590 200			(533 505)
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	(280 792)		(112 317)		(140 396)				(853 310)
Provision pour congés de maladies cours	(781 701)		(30 255)		(41 354)				
Contributions aux entités contrôlées	(226 299)							226 299	
Dépenses d'amortissement		5 188 087		1 839 531		2 274 814			9 302 432
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(8 242 886)	10 060 374	(1 423 238)	3 557 475	(2 913 740)	5 005 014	1 764 000	226 299	8 033 298
Excédent des fonds pour l'année	23 883	6 920 202	21 889	2 132 132	33 135	2 730 200	1 803 894	99 487	13 764 822

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

24 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réservation Fonctionnement Général	Réservation Capital général	Réservation Fonctionnement Eau et égouts	Réservation Capital Eau et égouts	Réservation Fonctionnement Utilité électrique	Réservation Capital Utilité électrique	Total 2015	Total 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs								
Encaisse	742 248	2 576 325	126 132	719 175	1 101 317	541 372	5 806 569	4 002 676
Terrain d'utilité publique	742 248	2 576 325	126 132	731 575	1 101 317	541 372	12 400	12 400
	742 248	2 576 325	126 132	731 575	1 101 317	541 372	5 818 969	4 015 076
Excédent accumulé							5 818 969	4 015 076
Revenus								
Intérêts	4 410	13 379	536	6 235	10 583	4 751	39 893	44 352
Transferts inter-fonds	302 000	1 262 000	75 000	75 000		50 000	1 764 000	150 000
	306 410	1 275 379	75 536	81 235	10 583	54 751	1 803 893	194 352
Dépenses								
Transferts inter-fonds								205 500
Excédent (déficit) pour l'année	306 410	1 275 379	75 536	81 235	10 583	54 751	1 803 893	(11 148)

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2015

24 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Camille Roy, appuyé par le conseiller Martin Albert que 302 000 \$ sera transféré du fonds fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général. (#2015-165)


Proposé par le conseiller Denis M. Pelletier, appuyé par le conseiller Gérald Morneau que 1 262 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2015-164)

Proposé par le conseiller André Lang, appuyé par le conseiller Guy Voyer que 75 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'eau et égouts au fonds de réserve fonctionnement eau et égouts. (#2015-167)

Proposé par le conseiller Gérald Morneau, appuyé par le conseiller Camille Roy que 75 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts. (#2015-166)

Proposé par le conseiller Jean-Guy Marquis, appuyé par le conseiller Charles Fournier que 50 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve capital utilité électrique. (#2015-168)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion spéciale du Conseil le 22 décembre 2015.



Marc Michaud
Secrétaire municipal
Edmundston



Date

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2015

25 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES

	Commission de l'Aéroport d'Edmundston Inc. \$	Gestion Edmundston Golf Management Inc. \$	Secrétariat à la jeunesse d'Edmundston Inc. \$	Centre des arts La petite église d'Edmundston Inc. \$	Total 2015 \$	Total 2015 \$
Actifs		811 045	57 596	283 771	1 152 412	1 225 287
Passifs		656 010	629	29 543	686 182	858 544
Excédent accumulé		155 035	56 967	254 228	466 230	366 743
Revenus		717 457	69 213	457 173	1 243 843	1 436 255
Dépenses	3 051	680 497	54 639	406 169	1 144 356	1 429 256
Excédent (déficit) pour l'année	(3 051)	36 960	14 574	51 004	99 487	6 999

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2015

26 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus							
Mandat d'impôts fonciers	21 747 035						21 747 035
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 026 232						1 026 232
Ventes de services, amendes et autres revenus	884 870		700 668		1 121 715	(233 000)	2 474 253
Subventions sans condition	3 343 133						3 343 133
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	59 583						59 583
Autres transferts gouvernementaux	127 038				16 585		143 623
Autres revenus propres sources	621 958	77 600					699 558
Frais aux usagers - Eau et égouts		6 167 758				(536 820)	5 630 938
Ventes utilité électrique - Distribution			29 273 254				29 273 254
Ventes utilité électrique - Génération	36 000	35 000	2 699 404				2 699 404
Revenus d'intérêts	19 013	50 458	48 210				71 000
Excédent d'avant-dernière année	27 864 862	6 330 816	32 721 536		1 138 300	(117 681)	67 168 013
Dépenses							
Services d'administration générale	2 379 346			486 553		453 329	3 319 228
Services de protection	8 474 467			849 045		(129 769)	9 193 743
Services de transport	5 547 015			2 938 752		398 040	8 883 807
Services d'hygiène	783 209			305			783 514
Services de développement	1 129 986			10 482		60 188	1 200 656
Services récréatifs et culturels	3 703 651			898 718	1 125 263	(54 419)	5 673 213
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		4 364 690		1 839 531		301 126	6 505 347
Utilité électrique - Distribution			27 573 873	1 532 770		978 496	30 085 139
Utilité électrique - Génération			811 793	742 044		682 175	2 236 012
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier							
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et dettes à long terme	3 650 000	1 275 000	2 590 199			(7 515 199)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	1 129 731	266 126	1 615 671			(3 011 528)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	35 000	45 000			(100 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	700 000					(700 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts		340 000				(340 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts		50 000				(50 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique			85 000			(85 000)	
Provision pour congés de maladie	347 457					(347 457)	
Excédent (déficit)	27 864 862	6 330 816	32 721 536	9 298 200	1 125 263	(9 460 018)	67 880 659
				(9 298 200)	13 037	8 572 517	(712 646)

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2015

27 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réel \$	2014 Réel \$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Province du Nouveau-Brunswick			
Incendies	175 171	206 302	201 951
Police	105 200	75 895	104 210
Transport	364 000	363 428	363 276
Centre de communication	381 861	389 433	386 589
	<u>1 026 232</u>	<u>1 035 058</u>	<u>1 056 026</u>
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS			
Arénas	289 200	282 624	279 880
Pavillon sportif	406 100	315 531	328 979
Golf	671 020	667 510	666 836
Services récréatifs	21 500	11 532	19 124
Services culturels	48 070	78 187	34 068
Frais de services	43 000	44 481	43 328
Location d'équipement	364 316	369 864	364 776
Licences, permis et amendes	120 000	120 980	93 565
Vente et location d'équipement	293 352	271 358	497 271
Secrétariat à la Jeunesse		865	22 201
Centre des arts	217 695	222 762	116 466
	<u>2 474 253</u>	<u>2 385 694</u>	<u>2 466 494</u>
AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES			
Autres revenus	34 450	1 433 502	158 107
Autres revenus - Police	360 108	361 118	366 133
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	52 300	45 888	48 322
Voirie	200 000	322 984	493 490
Loyer - Bâtiments	20 400	21 804	21 879
Services administratifs		4 967	4 536
Épuration et écoulement	25 300	25 550	25 550
Services techniques	7 000	16 249	31 012
	<u>699 558</u>	<u>2 232 062</u>	<u>1 149 029</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Législative			
Maire	47 456	49 929	46 223
Conseillers	52 910	44 847	43 765
Autres frais législatifs	64 768	64 679	47 738
	165 134	159 455	137 726
Administration			
Administration	349 921	219 181	174 516
Secrétaire municipal	38 918	146 187	42 251
Trésorerie	568 563	503 870	441 676
Tourisme	155 000	155 144	155 140
Personnel	325 122	270 746	238 069
Immeubles à bureaux	868 969	840 756	662 835
Informatique	138 716	74 929	86 405
Agents d'arrêtés	58 407	55 465	46 230
Secrétariat à la Jeunesse	58 053	99 528	111 685
Amortissement des immobilisations corporelles	486 553	486 553	508 134
Frais de débenture	13 809	15 214	25 729
Intérêts sur dettes à long terme	72 063	55 701	56 961
Mauvaises créances (recouvrées)	20 000	(17 637)	201 868
	3 154 094	2 905 637	2 751 499
	3 319 228	3 065 092	2 889 225

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES DE PROTECTION			
Centre 911	975 437	978 357	895 857
Service de police			
Administration	472 503	424 358	401 769
Lutte contre la criminalité	3 559 593	3 322 792	3 141 422
Circulation	56 290	49 887	47 204
Poste et bâtiments	428 344	439 027	408 777
Véhicules	258 906	186 006	198 639
Contrôle des animaux	16 000	13 523	13 896
Geôlier	30 710	17 320	16 993
Service des mesures d'urgences	3 566	2 382	2 878
Intérêts sur dettes à long terme	374 487	374 487	394 198
Amortissement des immobilisations corporelles	689 939	689 939	676 570
	<u>5 890 338</u>	<u>5 519 721</u>	<u>5 302 346</u>
Protection contre les incendies			
Administration	439 674	418 590	349 136
Lutte contre les incendies	1 268 900	1 260 094	1 100 434
Brigade d'incendies	148 970	127 854	194 190
Prévention	45 445	4 125	38 195
Poste et bâtiments	121 409	121 127	124 691
Véhicules	111 900	144 472	130 704
Amortissement des immobilisations corporelles	159 106	159 106	186 539
Intérêts sur dettes à long terme	32 564	32 564	25 849
	<u>2 327 968</u>	<u>2 267 932</u>	<u>2 149 738</u>
	<u>9 193 743</u>	<u>8 766 010</u>	<u>8 347 941</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration - Transport routier	572 418	518 145	428 572
Entretien des rues - Été	2 007 822	1 841 668	2 035 627
Entretien des rues - Hiver	1 610 471	1 449 718	1 683 174
Aménagement paysager	322 204	354 880	215 529
Trottoirs	15 000	23 249	17 127
Égouts pluviaux	222 439	216 600	158 015
Éclairage des rues	491 684	467 105	464 636
Circulation	239 031	228 640	148 765
Stationnement	52 000	65 935	53 382
Autres	13 946	4 325	10 590
Amortissement des immobilisations corporelles	2 938 752	2 938 752	3 014 640
Intérêts sur dettes à long terme	398 040	398 040	437 721
	8 883 807	8 507 057	8 667 778
SERVICES D'HYGIÈNE			
Collecte, transport et enfouissement	783 209	759 673	737 209
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305	305
	783 514	759 978	737 514
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT			
Développement économique	154 177	109 909	37 314
Planification et gestion des infrastructures	185 777	151 560	112 124
Inspecteurs en bâtiments	414 809	296 098	280 158
Environnement durable	55 895	52 433	36 289
Service d'urbanisme			41 818
Tours de communication	2 000	109	523
Développement urbain	103 512	45 167	99 264
Aéroports	154 000	151 579	270 663
Commission d'urbanisme	59 816	58 436	373 965
Amortissement des immobilisations corporelles	10 482	10 482	10 282
Intérêts sur dettes à long terme	60 188	60 188	73 253
	1 200 656	935 961	1 335 653

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015		2014
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	612 987	550 936	702 245
Sports	1 047 409	996 860	894 517
Arénas	518 356	495 028	496 702
Parcs et terrains de jeux	802 753	822 283	732 653
Socioculturel	337 358	352 302	310 368
Bibliothèque	135 340	134 708	135 499
Golf	722 016	674 130	707 748
Centre des arts	419 695	397 401	308 950
Amortissement des immobilisations corporelles	898 718	902 950	878 184
Intérêts sur dettes à long terme	178 581	178 581	175 393
	5 673 213	5 505 179	5 342 259

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réel \$	2014 Réel \$
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	529 075	491 506	550 515
Facturation et perception	113 955	113 955	107 886
Force motrice et pompage	412 217	383 893	401 225
Purification et traitement	144 087	122 563	101 935
Transmission et distribution	1 459 357	1 294 140	1 199 022
Amortissement des immobilisations corporelles	866 824	866 824	829 443
Frais bancaires	5 000	10 616	4 471
Intérêts sur dettes à court terme	14 088	337	4 577
Frais de débenture	3 800	1 047	4 600
Intérêts sur dettes à long terme	118 277	118 111	136 029
Escomptes	32 000	34 414	32 335
Mauvaises créances (recouvrées)	2 000	(45 000)	44 115
	<u>3 700 680</u>	<u>3 392 406</u>	<u>3 416 153</u>
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	350 024	350 162	380 422
Facturation et perception	75 970	75 970	72 075
Épuration et écoulement	375 378	378 156	378 191
Raccordement et écoulement	590 508	482 304	521 919
Station de lavage	284 595	203 711	245 480
Pré-traitement	29 524	33 502	33 480
Amortissement des immobilisations corporelles	972 707	972 707	967 879
Frais bancaires	3 500	7 077	2 981
Intérêts sur dettes à court terme	1 220	311	3 051
Frais de débenture		557	6 214
Intérêts sur dettes à long terme	120 241	119 165	131 144
Mauvaises créances (recouvrées)	1 000		(590)
	<u>2 804 667</u>	<u>2 623 622</u>	<u>2 742 246</u>
	<u>6 505 347</u>	<u>6 016 028</u>	<u>6 158 399</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget (non audité) \$	2015 Réal \$	2014 Réal \$
UTILITÉS ÉLECTRIQUES			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	23 244 139	23 699 208	23 049 587
Administration	320 143	554 966	219 284
Distribution	1 768 817	1 696 015	1 775 028
Frais de gestion	1 876 981	1 875 274	1 975 542
Gestion et planification	144 543	96 070	117 402
Mise en marché et service à la clientèle	23 945	16 976	19 789
Électrométrie	195 305	174 630	167 234
Amortissement des immobilisations corporelles	1 532 770	1 532 770	1 582 393
Intérêts sur dettes à court terme	20 175	37 853	48 560
Frais de débenture	4 940	5 531	9 070
Intérêts sur dettes à long terme	908 381	910 451	926 049
Mauvaises créances	45 000	132 374	23 960
	<u>30 085 139</u>	<u>30 732 118</u>	<u>29 913 898</u>
Utilité électrique - Génération			
Administration	33 496	24 259	22 671
Frais de gestion	230 684	226 711	253 670
Gestion et planification	93 190	90 935	85 400
Opérations	425 724	369 817	443 067
Électrométrie	7 296	7 296	8 692
Lignes	21 403	17 318	20 472
Amortissement des immobilisations corporelles	742 044	742 044	743 263
Intérêts sur dettes à court terme	6 725	17 724	33 123
Frais de débenture		10 915	6 303
Intérêts sur dettes à long terme	675 450	691 751	702 193
	<u>2 236 012</u>	<u>2 198 770</u>	<u>2 318 854</u>
	<u>32 321 151</u>	<u>32 930 888</u>	<u>32 232 752</u>